

COURRIER D'ACCOMPAGNEMENT CERTIFICAT D'APTITUDE MEDICALE

Le médecin-chef
au
Médecin(s) non sapeur-pompier

OBJET : Aptitude médicale des jeunes sapeurs-pompiers de Paris

Cher Confrère,

L'adolescent (11-18 ans) que vous allez voir en visite médicale a intégré une section de jeunes sapeurs-pompiers de Paris (JSPP). Ces sections sont destinées à former des jeunes pendant 4 cycles, au terme desquels ils pourront éventuellement prétendre à un engagement de sapeur-pompier volontaire (SPV).

Leur formation allie théorie, pratique et activités physiques et sportives. L'aptitude demandée est par conséquent une non contre-indication aux activités physiques et sportives.

Cependant, il est primordial que ce jeune puisse être informé, dès maintenant, d'une éventuelle inaptitude à la fonction de sapeur-pompier. Il serait difficilement acceptable pour ce jeune qu'au terme des 4 cycles de formation qu'il a suivis, il puisse être déclaré inapte lors de sa visite d'engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire sans en avoir été avisé auparavant. Vous trouverez en annexe une liste « non exhaustive » des principales causes d'inaptitude à la fonction de SPV ainsi qu'un questionnaire renseigné par les parents.

En cas de découverte d'une cause probable d'inaptitude à l'engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire, il n'y aura pas lieu de lui interdire l'accès à la formation s'il ne présente pas de contre-indication à la pratique d'une activité physique et sportive. Je vous remercie également de bien vouloir me tenir informé par retour de courrier de ce cas probable d'inaptitude.

Cette visite permet également de lui valider son aptitude au port de l'appareil respiratoire isolant à circuit ouvert, agrès qu'il va découvrir cette année durant sa formation. Le descriptif de cet agrès vous est présenté dans le document joint en annexe.

Le service de santé et de secours médical du service départemental d'incendie et de secours reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le médecin-chef

Principales causes d'inaptitude :

- 1) Asthme traité
- 2) Myopie (l'acuité visuelle sans correction doit être supérieure à 6/10 à la somme des 2 yeux)
- 3) Scoliose avec angle sup à 15 °
- 4) Acuité auditive à plus de 20dB entre 250 et 2000 Hz
- 5) Pathologies cardio-vasculaires
- 6) IMC sup à 30. Etre vigilant avec les très petits gabarits et se renseigner sur la taille minimum requise dans le département.
- 7) Antécédent de crises convulsives non hyperthermiques.

CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE A LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS DE JEUNES SAPEUR-POMPIER DE PARIS

Je soussigné (e) :

Docteur en médecine,

Demeurant à :

Certifie avoir examiné ce jour :

Nom et prénom :

Né (e) le :

Et n'avoir constaté ce jour aucune contre-indication cliniquement décelable à la pratique de toutes les activités physiques et sportives et, plus précisément, des disciplines suivantes en compétition :

- Cross-country
- Épreuves athlétiques (saut en hauteur, poids, demi-fond, vitesse...)
- Grimper de corde
- Natation
- Parcours sportifs du sapeur-pompier
- Rassemblements techniques départementaux, régionaux et nationaux

Déclare que l'intéressé :

- Est à jour de ses vaccinations obligatoires (selon le calendrier vaccinal en cours)

Ne présente pas de contre-indication :

- Au port de l'appareil respiratoire isolant (ARI) circuit ouvert (JSP 3^{ème} et 4^{ème} cycle)
- A exercer une activité de Sapeur-Pompier Volontaire

Fait à :

Cachet et signature :

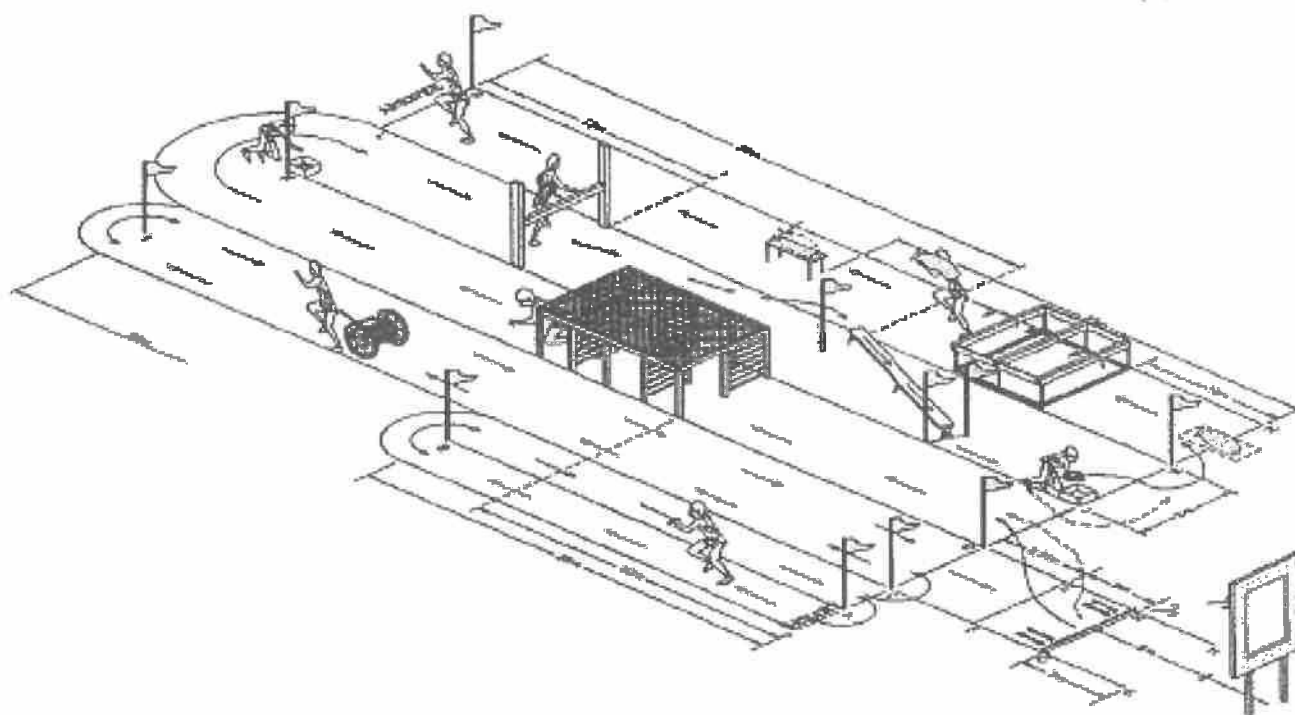
**DESCRIPTIF SOMMAIRE
DU PARCOURS SPORTIF DU SAPEUR-POMPIER,
DU RASSEMBLEMENT TECHNIQUE DES ISP (CONCOURS DE MANŒUVRES)**

ET

DESCRIPTION DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT A CIRCUIT OUVERT

(A DESTINATION DU MEDECIN)

Le Parcours Sportif du Sapeur-Pompier



Il s'agit d'une épreuve sportive composée d'un parcours d'obstacles reprenant les principaux efforts demandés au cours d'une intervention de sapeurs-pompiers.

- 1 - Courir pendant 2 ou 4 fois 25 mètres (en fonction de la catégorie) en tournant autour des plots.
- 2 - Saisir le dévidoir (poids de 0 à 100 kilogrammes en fonction de la catégorie) et courir avec sur une distance de 50 mètres,
- 3 - Lancer 2 commandes
- 4 - Courir sur 50 mètres en passant sous des chicanes.
- 5 - Saisir un tuyau et enjamber en premier une barre fixe puis passer sur un banc. A la fin du couloir de 50 mètres, déposer le tuyau.
- 6 - Saisir un sac de sable (le poids du sac varie en fonction de la catégorie). Courir 25 mètres en passant 3 petites barres fixes puis déposer le sac. Courir ensuite les 25 derniers mètres pour passer la ligne d'arrivée.

Le Rassemblement Technique des JSP (Concours de manœuvres)

Les rassemblements techniques des JSP se composent :

- d'un concours de manœuvres comprenant trois épreuves :

- une manœuvre d'établissement de tuyaux,
- une manœuvre portant sur des techniques de premiers secours en équipe,
- un questionnaire à Choix Multiples.

- d'une épreuve complémentaire à dominante sportive et ludique, au choix de l'organisateur, différente de la manœuvre d'établissement ou de secourisme.

Description de l'Appareil respiratoire isolant à circuit ouvert (ARICO)

L'ARICO a pour but de créer et de maintenir une atmosphère respirable isolée de l'air extérieur infecté.

Il se compose de huit éléments principaux :



Au cours de leur cursus, les JSP sont formés à l'utilisation de cet appareil (le poids de l'ARICO varie entre 10 et 15 kg).

Ils seront amenés à :

- s'équiper réglementairement en binôme,
- réaliser une progression simple sans visibilité et sans obstacles,
- réaliser un parcours opérationnel avec obstacles et rechercher d'une victime.

Pour information, la fumée utilisée lors des formations sont des fumées froides et non toxiques.

ANNEXE IV

QUESTIONNAIRE MEDICAL JSPP

(à retourner au médecin non sapeur-pompier réalisant la visite médicale effectuée en amont du cycle III)

Les différentes rubriques sont à remplir par les parents et à compléter le jour de la visite avec le médecin.

Nom et Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse :

Antécédents familiaux : avez-vous connaissance de maladies particulières ? (cardiaques, pulmonaires, du diabète ou autres...)

Vaccinations : joindre une photocopie des pages vaccinations du carnet de santé.

Informez les parents que la vaccination Hépatite B est obligatoire pour rentrer en tant que Sapeur-Pompier. Il est conseillé de la pratiquer en JSP3 de façon à ne pas retarder le recrutement.

Antécédents personnels :

Votre enfant présente-t-il ou a-t-il présenté :

- Des troubles cardiaques,
- Des troubles respiratoires (asthme)
- Des troubles digestifs explorés en milieu spécialisé
- Une scoliose
- Des crises convulsives
- Du diabète
- Un traumatisme crânien
- Des fractures, entorse ou luxations
- Un accident sérieux ou une hospitalisation
- Prend-il un traitement ?
- Porte-t-il des lunettes ou des lentilles ?

Si oui, pouvez-vous nous fournir l'acuité visuelle sans correction et avec correction pour chaque œil ?

Si vous avez répondu OUI à une des questions, merci de nous fournir les comptes rendus du médecin ou de l'hôpital.

Merci de compléter

■ Poids : _____

■ Taille : _____